

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire
03 Février 2020**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 03 février 2020, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Madame Lise Lebel
Madame Nicole Després
Madame Denyse Leduc
Monsieur Langis Proulx
Monsieur René Morin
Monsieur Lawrence Brisson

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

7 personnes assistent à ladite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, remercie la directrice pour sa disponibilité.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution No 007-20

Il est proposé par Lise Lebel, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JANVIER 2020
Résolution No 008-20

Il est proposé par Nicole Després, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 13 janvier 2020. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 31 janvier 2020.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTE À PAYER
Résolution No 009-20

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement:

DÉPENSES AU 31 JANVIER 2020

Alarme 911 Rimouski/ Loisirs :	19.49\$
Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	10 856.64\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	7 668.95\$
Dépenses compressibles :	24 144.61\$
Frais fixes opération entreprise :	68.75\$
Int. Prêt No2 TECQ 2014-2018 :	818.49\$
Int. Prêt No4 Réseau d'égoût :	199.46\$
Int. Prêt temporaire :	42.12\$
Paiement/ RCAP :	161.75\$
Remises Fédérales/Provinciales Décembre 2019 :	5 342.50\$
Salaires des employés :	12 533.15\$
Total des dépenses pour janvier 2020 :	61 855.91\$

REVENUS AU 31 JANVIER 2020

Arrondissement :	0.02\$
Bacs noir :	99.00\$
Corpo. Dév.(partage/achat vaiselle compostable)	407.95\$
Fabrique, permis d'alcool :	47.00\$
Formation Clef (Cours CACI 2019) :	445.85\$
Intérêts-arrière de taxes :	129.63\$
Location Centre des Loisirs :	415.00\$
Mutation :	228.15\$
Permis :	20.00\$
Photocopies :	20.00\$
Redevance Sablière :	3 186.45\$
Taxes foncières générales :	5 818.35\$
Total des revenus pour janvier 2020 :	10 817.40\$

Solde en banque au 31 janvier 2020 : **-53.75\$**

Solde en banque dans crédit variable : **92 863.22\$**

OCTROI DU FINANCEMENT DE L'ACHAT D'UNE RÉTRO CAVEUSE USAGÉE À LA CAISSE DESJARDINS DE NEIGETTE ET MITIS-OUEST

Résolution No 010-20

Il est proposé par René Morin et résolu unanimement que la municipalité de La Trinité-des-Monts octroi le financement à la Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest, pour l'achat d'une rétro caveuse usagée et ce selon les termes établis au règlement d'emprunt #245-19.

De plus, la municipalité mandate madame Nadia Lavoie, directrice générale/secrétaire-trésorière et monsieur Yves Detroz, maire à signer tous les documents bancaires relativ à la demande de financement pour et au nom de la municipalité.

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS POUR LES ORGANISMES DU MILIEU

Résolution No 011-20

Il est proposé par Denyse Leduc et résolu unanimement que la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate les conseillers et conseillères aux organismes suivants à titre de représentant:

Comité des Loisirs: monsieur René Morin
 Bibliothèque: madame Lise Lebel
 Comité de La Route des Monts Notre-Dame: Libre
 Comité d'embellissement: madame Nicole Després
 Jardin communautaire: madame Nicole Després
 Corporation de développement: monsieur Langis Proulx
 Comité famille et ainées: madame Denyse Leduc
 Comité conseil climat: madame Denyse Leduc
 Comité Rétro des 3 Monts: monsieur Langis Proulx
 Route du Passant: monsieur Langis Proulx
 Comité de survie de l'école la Colombe: madame Lise Lebel
 Comité de la Politique du développement durable (PGAMR): monsieur Yves Detroz

Le représentant assiste seulement aux réunions du comité qu'il ou elle représente et donne un compte rendu en séance ordinaire du conseil municipal. Par contre, dans le comité de La Route des Monts Notre-Dame le représentant doit siéger sur le conseil d'administration. Pour les autres comités le membre du conseil qui désire siéger sur le comité qu'il représente, cela est fait à titre de choix personnel ou selon le règlement de la charte.

DEMANDE DE DON PAR LES LE CONSEIL 7383 DES CHEVALIER DE COLOMB POUR LA LOCATION DU GYMNASE ET LA SALLE DU CONSEIL
Résolution No 012-20

Il est proposé par Nicole Després et résolu unanimement que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de la demande de location du gymnase et refuse la demande pour le prêt de la salle du conseil.

Par contre, les frais de ménages sont en sus et vous seront chargés au cout de soixante dollars (60\$). Pour la salle qui servira d'antichambre le local de la Corporation de développement qui est sise au deuxième étage du Gymnase sera à votre disposition.

DEMANDE DE DON PAR LE CONSEIL DE LA FABRIQUE POUR LA LOCATION DU CENTRE DES LOISIRS, LES FRAIS DE MÉNAGE ET D'UN VIN D'HONNEUR POUR LE DÎNER DANS LE CADRE DE LA SAINT-VALENTIN
Résolution No 013-20

Il est proposé par Lise Lebel et résolu unanimement que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la demande fait par le conseil de la Fabrique pour la gratuité de la location du Centre des Loisirs, des frais de ménage et d'un vin d'honneur dans le cadre d'un dîner pour la saint-valentin le 16 février 2020.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h29 à 19h44.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture de la correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 20h08 à 20h18.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution No 014-20

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Lawrence Brisson que la séance soit levée. Il est 20h25.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 02 MARS 2020

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén./sec.-trés.